

**Demandes d'autorisation  
en vertu de l'article 53 de la Loi sur l'aménagement du territoire**

**Mercredi 3 février 2021**

**18 h 30**

**Dossiers :** D08-01-20/B-00391 et D08-01-20/B-00392  
**Propriétaires (s) :** Tuoxin Wang et Huiming Qu  
**Adresse :** 1130 et 1132, croissant Tischart  
**Quartier :** 4 - Kanata Nord  
**Description officielle :** partie de l'îlot 241, plan enr. 4M-1380; plan 4R-26284 parties 1 à 4  
**Zonage :** R3V V[1585]  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DES DEMANDES :**

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes, chaque parcelle comprenant une unité d'habitation en rangée existante.

Les demandes indiquent que ces parcelles étaient auparavant indépendantes et ont été fusionnées par inadvertance.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue de cessions et de concessions de servitudes/emprises.

La propriété est représentée par les parties 1 à 4 du plan 4R-26284 qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites-ci-après : :

Dossier	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00391	6,08 m	32,77 m (irrégulière)	520,1 m <sup>2</sup>	1 et 2	1132, crois. Tischart
B-00392	6,12 m	43,67 m (irrégulière)	280,21 m <sup>2</sup>	3 et 4	1130, crois. Tischart

Il est proposé de concéder des servitudes/emprises comme il est décrit ci-après :

- Une emprise sur la partie 1 aux fins d'accès au bénéfice des parties 3 et 4.
- Une emprise sur la partie 4 aux fins d'accès au bénéfice des parties 1 et 2.
- Une servitude sur les parties 1 et 2 aux fins d'entretien et d'empiètement au bénéfice des parties 3 et 4.

- Une servitude sur les parties 3 et 4 aux fins d'entretien et d'empiètement au bénéfice des parties 1 et 2.

**LES DEMANDES** indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire.